



*Le DEAT des PEP Mayotte, un dispositif expérimental d'accueil temporaire pour des adolescents avec notification IME non aboutie et sans solution d'accompagnement adaptée*

**Association départementale des pupilles de l'enseignement public de Mayotte - ADPEP 976**  
**Journée RAPT « Une réponse accompagnée pour tous » - ARS OI - 29 mai 2017**

# Les éléments de contexte

---

- ▶ De plus en plus d'élèves en situation de handicap (ESH) accueillis au sein de l'éducation nationale
  - ▶ Une population scolaire en croissance soutenue
    - ▶ A la rentrée 2015 : 91 751 élèves scolarisés / 668 à PPS (0,72 % ESH)
    - ▶ A la rentrée 2016 : 93 320 élèves scolarisés (+1569 soit +1,7 %) / 803 à PPS (0,86 % ESH)
    - ▶ Pour mémoire : en métropole, c'est 2,2 % d'ESH scolarisés dans l'EN
  - ▶ Des dispositifs « historiques » voués à disparaître
    - ▶ CAPP, PPF, PPF ASH en école élémentaire (environ 110 enfants et adolescents en situation de handicap, notifiés IME)
  - ▶ Des dispositifs « de droit commun » qui se développent
    - ▶ 38 ULIS école (2 ULIS TFA, 1 ULIS TFV, 1 ULIS TFM, 34 ULIS TFC) pour 456 places
    - ▶ 18 ULIS collège (1 ULIS TFA, 1 ULIS TFM, 16 ULIS TFC + 2 à la rentrée 2017) pour 216 places
    - ▶ 2 ULIS LP pour 24 places
- ▶ Une offre médico-sociale en construction
  - ▶ IME Toioussi autorisé pour 93 places
  - ▶ ITEP Tama autorisé pour 24 places
  - ▶ EEAP + MAS APAJH (9 + 9)
  - ▶ SESSAD IME (169), ITEP, (8) ADSM (81), CAMSP Toioussi (40)
  - ▶ Et donc désormais : DEAT PEP Mayotte pour 30 places

# L'association départementale des PEP de Mayotte

---

- ▶ Créée en mai 2014
- ▶ Affiliée à la fédération générale des PEP (123 associations affiliées, 23 000 salariés, 800 établissements et services...)
- ▶ Avec deux grands domaines d'activité : DEL et DSMS
- ▶ **Domaine éducation et loisirs**
  - ▶ bibliobus en lien avec la BDP
  - ▶ Animations autour du livre dans 7 communes conventionnées
- ▶ **Domaine social et médico-social**
  - ▶ DEAT (DIAT) de Mamoudzou (30 puis 40 places)
  - ▶ et bientôt celui de Mtsamboro au nord (20 places)

# Le déclencheur : la fermeture des PPF ASH

---

- ▶ Une situation tendue pour les enfants notifiés IME (liste d'attente de plus de 25 enfants...)
- ▶ La fermeture des 7 PPF ASH (110 élèves env. notifiés IME) inéluctable (droit commun) et prévue dès 2014
- ▶ Difficultés pour les acteurs institutionnels à mettre en place un partenariat opérationnel
- ▶ Fermeture effective en juillet 2015 sans autre solution d'accompagnement médico-social
- ▶ Situation à la rentrée scolaire 2015 : la crise (notamment pour les parents !)

# La création du DEAT

## *Dispositif expérimental d'accueil temporaire*

---

### ▶ Les difficultés

- ▶ Trouver un local adapté
- ▶ Trouver du personnel
- ▶ Trouver du transport
- ▶ Financer tout cela

### ▶ Les partenaires

- ▶ Le vice-rectorat : MAD 1 ETP PE spécialisé et enseignant-référent de la scolarisation
- ▶ L'ARS : glissement de 2 postes d'AMP initialement prévus pour l'augmentation du nombre de places du SESSAD Toioussi
- ▶ L'association Toioussi pour la MAD des 2 ETP AMP (de nov. 2015 à juillet 2016)
- ▶ La mairie de Mamoudzou pour le financement du local jusqu'en juillet 2016
- ▶ La mairie de Koungou pour la MAD de 2 ETP BAFA

### ▶ Les enfants, adolescents et parents concernés

- ▶ 26 jeunes entre 12 et 16 ans
- ▶ Résidant sur les communes de Mamoudzou et Koungou
- ▶ Bénéficiant d'une notification IME
- ▶ Sortants de PPF ASH
- ▶ Sans autre solution d'accompagnement
- ▶ Dispositif de « répit » pour les parents

# Le fonctionnement

---

- ▶ Le DEAT s'inscrit dans les dispositions de l'article D312-8 du CASF concernant l'« accueil temporaire »
- ▶ **Accueil séquentiel**
  - ▶ Matin ou après-midi, en alternance 1 semaine sur 2 par secteur géographique
  - ▶ Cela représente environ 5 demi-journée d'accompagnement par jeune
  - ▶ La fréquentation est bien entendu personnalisée en fonction des besoins et difficultés du jeune mais, malheureusement aussi tributaire des transports...
- ▶ **Place des parents**
  - ▶ Dès le début les parents ont été intégrés au projet du dispositif
  - ▶ Ils participent aux activités, ils sont accompagnés dans leurs démarches
  - ▶ Véritable « lieu d'écoute »
  - ▶ Mise en place en parallèle d'une « école des parents » avec 2 accompagnatrices
- ▶ **Les professionnel-les**
  - ▶ AMP, animatrices, enseignante-coordinatrice
- ▶ **Accompagnements proposés**
  - ▶ Activités éducatives
  - ▶ Apprentissages scolaires
  - ▶ Travail sur l'orientation (quelques mises en stage)
  - ▶ Manque l'accompagnement médico-psychologique !

# Les perspectives

---

- ▶ Appel à projet PCPE ARS-OI (janvier 2017) pour deux DIAT (40 + 20)  
« dispositif innovant d'accueil temporaire »
- ▶ Partenariat avec Toioussi qui devrait être maître d'ouvrage, l'ADPEP assurant la mise en oeuvre
- ▶ Mise en place prévue en juin 2017
  
- ▶ A moyen terme : création de places d'IME par l'ARS-OI dans le cadre du nouveau Plan régional de santé.

# Merci de votre attention

---

- ▶ *Halima Houzali*, coordinatrice DEAT et trésorière ADPEP Mayotte
- ▶ *Fabien Darne*, secrétaire-général ADPEP Mayotte
  
- ▶ Visitez notre site : <http://adpep976.org/>

